

Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus
(COVID-19)

21 JUIN 2021

Directives et messages importants pour tous les membres du CMDP

1- RECONNAISSANCE

Avis de nomination, vice-doyenne à la pédagogie et au développement professionnel continu – UL et directeur de la direction des affaires étudiantes - UL

Le 17 juin 2021, le doyen de la Faculté de médecine, M. Julien Poitras, annonçait la nomination de **Mme Nathalie Gingras** à titre de vice-doyenne à la pédagogie et au développement professionnel continu (VDPDPC). Mme Gingras entrera en fonction le 1^{er} juillet 2021 pour un mandat de 2 ans et intégrera ainsi l'équipe de direction de la Faculté. Nous lui souhaitons le meilleur succès dans son nouveau mandat. La Faculté tient à manifester par la même occasion toute sa reconnaissance à **Mme Lucie Rochefort** qui a assumé le rôle de vice-doyenne au VDPDPC pendant près de huit ans. Elle a su contribuer de manière remarquable à l'évolution du secteur. Mme Rochefort a accepté de relever un nouveau défi en assurant l'intérim à titre de vice-doyenne au Vice-décanat à la responsabilité sociale jusqu'en janvier 2022.

Le doyen de la Faculté a également annoncé la nomination de **M. Hubert Marcoux** à titre de directeur de la Direction des affaires étudiantes. M. Marcoux entrera en fonction le 2 août 2021 pour un mandat de 4 ans et intégrera conséquemment l'équipe du Vice-décanat à la responsabilité sociale. Nous tenons également à remercier chaleureusement **Mme Sylvie Dodin** qui a assuré l'intérim à la Direction des affaires étudiantes depuis septembre 2020. Nous leur souhaitons le meilleur des succès dans leurs nouvelles fonctions.

Mentor de l'année décerné par le CQMF dévoile ses lauréates et lauréats 2021

Dans le cadre de la Journée CQMF 2021, le 4 juin 2021, le Collège québécois des médecins de famille (CQMF) dévoilait ses [lauréates et lauréats 2021](#). C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le lauréat du prix du Mentor de l'année, le **Dr Jean Ouellet**, qui s'orientait dans l'enseignement au primaire avant de choisir la médecine de famille. Engagement, travail en collaboration, capacité d'écoute, sensibilité, sagesse et humanisme sont quelques-uns des attributs qui font de lui un mentor d'exception. <https://www.cqmf.qc.ca/cqmf-en-action/prix/>

Récipiendaire du Prix Engagement du Département de médecine familiale et de médecine d'urgence – UL

Le Département de médecine familiale et de médecine d'urgence, tiens à féliciter le **Dr Jean Ouellet** pour le Prix Engagement dont il est récipiendaire cette année. Ce prix appuie d'abord la reconnaissance de ses pairs, sa mise en candidature par ses collègues du GMF-U Maizerets le prouvant. Par définition, le prix Engagement récompense l'engagement à long terme d'un membre du département dans une ou plusieurs des missions du département, soit l'enseignement, la recherche, la clinique ou la gestion universitaire. Il ne souligne pas seulement une action d'éclat, mais plutôt un modèle de rôle tant auprès des résidents que des autres enseignants par la continuité et la stabilité de son engagement. Le CMDP du CIUSSS de la Capitale-Nationale tient à féliciter le Dr Ouellet. Comme le souligne la directrice du Département de médecine familiale et de médecine d'urgence de la Faculté de médecine, Dre Sonia Sylvain, la constance et l'excellence du travail et de l'enseignement que Dr Ouellet a prodigué et qu'il prodigue encore chaque jour. Son implication majeure et soutenue à la résidence, au département et à titre de directeur de la Direction des relations avec les partenaires du RUISSS UL jouent un rôle central pour le DMFMU et la faculté. C'est une fierté de compter Dr Ouellet dans nos membres un enseignant humain, visionnaire, innovateur, ouvert, responsable et bienveillant tel que lui.

Une belle reconnaissance pour la Clinique Santé des Réfugiés

L'équipe de la Clinique Santé des Réfugiés (CSR) du CIUSSS a remporté le 2^e prix dans la catégorie Volet Humain du Gala Stars du Réseau de la Santé Desjardins, le 7 mai 2021. Cette équipe a été récompensée pour son engagement à améliorer l'accessibilité aux soins de santé et aux services sociaux pour les immigrants à statut précaire en période de pandémie.

Toutes nos félicitations à l'équipe de la CSR ! Pour lire l'histoire complète derrière cette reconnaissance, rendez-vous sur notre site [Présent pour tous](#).

2- LISIBILITÉ DE LA NOTE AU DOSSIER DE L'USAGER

La DSP rappelle aux médecins membres du CMDP, par l'entremise de cette [note de service](#), que toute inscription versée au dossier de l'utilisateur doit être lisible. Cette directive vise à ce que le dossier demeure un outil de communication privilégié entre les intervenants, et ce, dans l'intérêt des usagers, des professionnels de la santé et de l'établissement.

3- PROCÉDURE RELATIVE AU PROTOCOLE SUR L'UTILISATION EXCEPTIONNELLE DES MESURES DE CONTRÔLE

La [Procédure](#) relative au Protocole sur l'utilisation exceptionnelle des mesures de contrôle – Direction des soins infirmiers et de la Santé physique (DSISP) est maintenant disponible en cliquant sur l'hyperlien ou encore en consultant l'onglet sur les mesures de contrôle qui se situe dans Zone CIUSSS : [Organisation > Direction des soins infirmiers et de la santé physique > Dossiers cliniques > Mesures de contrôle](#). [Lire la note de service](#)

4- OBLIGATION DE SIGNALEMENT AU BUREAU DU CORONER DES DÉCÈS SURVENUS PAR SUITE DE NÉGLIGENCE OU DANS DES CIRCONSTANCES OBSCURES OU VIOLENTES

Lors de l'analyse de décès d'utilisateurs, l'équipe de la gestion des risques du CIUSSS de la Capitale-Nationale constate que ces derniers ne sont pas systématiquement signalés au bureau du Coroner. Dans une [lettre](#) adressée aux médecins, le CMDP, la DSP et la DQEPE rappellent leur obligation en matière de déclaration au coroner des décès survenus par la suite de négligence ou dans des circonstances obscures ou violentes.

Directives et messages importants pour tous

5- LE TRANSFERT DE L'INFORMATION AUX POINTS DE TRANSITION DES SOINS

Le transfert de l'information aux points de transition des soins est une pratique qui vise à améliorer l'efficacité et la coordination de la communication entre les personnes qui offrent des soins et des services, afin de les rendre les plus sécuritaires possibles. En plus de viser l'amélioration de la sécurité, une transmission de l'information efficace démontre une continuité dans la prise en charge de la situation des usagers et peut contribuer à améliorer leur satisfaction face aux soins et services reçus. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter cette [fiche synthèse](#). À noter que la fiche synthèse est déjà déposée sur le site du CIUSSS : <https://www.ciusss-capitalnationale.gouv.qc.ca/professionnels-sante/medecins/agreement>

6- RÉORGANISATION DES SERVICES HOSPITALIERS DANS CHARLEVOIX POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

En raison du manque d'effectif infirmier dans la région de Charlevoix qui sera encore plus marquée pendant la période estivale et qui est exacerbé cette année par le contexte de pandémie, le CIUSSS de la Capitale-Nationale informe la population de Charlevoix qu'il a été dans l'obligation de procéder à une réorganisation des services hospitaliers habituellement offerts à l'Hôpital de Baie-St-Paul ainsi qu'à l'Hôpital La Malbaie. Lire le [communiqué](#).

7- ENTRAVES MAJEURES SUR LE PONT PIERRE-LAPORTE (extrait de l'infolettre du CIUSSS du 16 juin)

Le ministère des Transports effectuera des travaux majeurs sur le pont Pierre-Laporte au cours de l'été, à raison de deux blitz qui seront d'une durée maximale de 10 jours consécutifs, 24 h/24, soit :

- du 27 juin au 7 juillet 2021*;
- du 8 au 18 août 2021*.

Ces entraves auront des répercussions majeures sur la circulation et une forte congestion est anticipée de part et d'autre des ponts Pierre-Laporte et de Québec. Plus précisément, un ralentissement de la circulation est à prévoir entre 6 h et 22 h.

Il est à prévoir que ces entraves à la circulation pourraient affecter votre offre de service et votre présence au travail. [Lire l'article complet](#). Il est à noter que les membres du CMDP du CIUSSS ont reçu une note communication à cet effet.

3

8- ÉTAT DE SITUATION

Capitale-Nationale : Pour connaître l'ensemble de la situation, consultez la page [CORONAVIRUS \(COVID-19\)](#) du site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Vous y trouverez de l'information sur les sujets suivants :

- [État de situation](#) (cliquez sur l'hyperlien « communiqué » pour prendre connaissance du dernier communiqué de presse)
- [Nombre de cas positifs et rétablis](#)
- [Carte des paliers d'alerte et des mesures en vigueur par région](#)
- [Liens utiles](#)

Québec : Pour connaître l'état de situation provincial, consultez :

- [INSPQ – Données Covid-19 au Québec](#)
- [État de situation des cas confirmés par CHSLD au Québec](#)

9- FRÉQUENCE DE DIFFUSION DU BULLETIN COVID-19 - MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont dorénavant diffusés selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Soyez toutefois assurés qu'au besoin, il sera toujours possible de produire un bulletin express ou d'augmenter la fréquence de diffusion.